



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°104 du 15 octobre 2020

UNE

NOUVEAU PLAN D'ACTION POUR L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE



Crédit photo : © Commission européenne

Des objectifs à long terme pour l'éducation et la formation numériques.

La Commission a présenté le 30 septembre dernier [un nouveau plan d'action](#) pour l'éducation numérique qui prend la relève de [celui de 2018](#) arrivant à échéance, tout en étant plus ambitieux dans sa portée. Il intègre en effet les systèmes non formels et informels d'éducation, et s'étendra sur 7 ans jusqu'en 2027. [Ce nouveau plan \(2021-2027\)](#) tire enseignement de la crise du coronavirus et s'articule autour de 2 priorités stratégiques à long terme : d'une part, favoriser le développement d'un écosystème d'éducation numérique hautement performant et d'autre part, renforcer les compétences pour la transformation numérique.

Le plan d'action propose également une coopération plus étroite entre les États membres et une série d'initiatives en faveur d'une éducation numérique de qualité élevée, inclusive et accessible en Europe. Parmi [celles-ci](#), on relèvera notamment la préparation de recommandations pour l'apprentissage en ligne/à distance dans l'enseignement primaire et secondaire, le développement d'un cadre de contenu éducatif numérique européen, d'un certificat européen des compétences numériques, ainsi que la présentation d'une recommandation sur l'amélioration de l'apprentissage des compétences numériques dans l'éducation et la formation assortie d'un objectif européen de compétences numériques pour les étudiants.

La Commission annonce également l'organisation, le 10 décembre prochain, d'un troisième sommet européen sur l'éducation, qui réunira les ministres et les principales parties prenantes afin de discuter de la manière de rendre l'éducation et la formation adaptées à l'ère du numérique. Ce sommet sera alimenté par le nouveau plan d'action sur l'éducation numérique ainsi que par la [communication sur l'espace européen de l'éducation d'ici 2025](#) qui lui est liée et a également été adoptée le 30 septembre.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

GRENOBLE, ÉLUE CAPITALE VERTE EUROPÉENNE 2022



Crédit photo : © La métro.

4 finalistes étaient encore dans la course ce jeudi 8 octobre. La Commission européenne a rendu son verdict lors d'une [cérémonie en direct de Lisbonne](#).

Grenoble s'est distinguée de ses concurrents Tallinn, Turin et Dijon, pour devenir officiellement l'ambassadeur des transitions à l'échelle européenne pour l'année 2022. Elle succédera ainsi à Lahti (Finlande), Capitale verte 2021 et à Lisbonne, l'actuelle Capitale verte.

Ce titre de [Capitale verte européenne](#) récompense la mise en place de politiques ambitieuses en matière d'environnement et de développement durable et s'accompagne d'un prix de 350 000 € visant à mettre en lumière la ville et à lui permettre de développer ses projets.

Grenoble, qui avait déposé son dossier en octobre dernier et reçu de très bons scores à l'évaluation technique sur les 12 thématiques examinées par le jury (adaptation au changement climatique, mobilité urbaine durable, nature et biodiversité, qualité de l'air...), a su convaincre le jury lors du grand oral final du 8 octobre par son enthousiasme et sa capacité à inspirer d'autres villes. Une belle nouvelle pour ce territoire, qui [partage ses inspirations](#).

À noter que ce sont les villes bulgares de Gabrovo et finlandaise de Lappeenranta qui sont lauréats dans la catégorie [Feuille verte européenne 2021](#) qui cible les villes de moins de 100 000 habitants.

12 MILLIONS€ DE FEDER ET 22,5 MILLIONS€ DE FSE POUR LA LUTTE CONTRE LA PANDEMIE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES



Crédit photo : © Union européenne - Xavier Lejeune – 2020

Dans le contexte de la crise sanitaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a procédé à la révision des programmes opérationnels FEDER/FSE Rhône-Alpes et FEDER/FSE-IEJ Auvergne.

La Commission européenne a en effet adopté [un ensemble de mesures déployant la « Coronavirus Response Investment Initiative » \(CRII\)](#) qui ont permis de réorienter, au sein des programmes opérationnels, les crédits restants 2014-2020 en faveur de mesures visant à lutter contre la crise sanitaire et offert la possibilité temporaire d'un financement à 100% sur l'année budgétaire 2020-2021 sur certains axes.

Conformément à ces nouvelles dispositions, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a révisé les programmes opérationnels FEDER/FSE Rhône-Alpes et FEDER/FSE-IEJ Auvergne, lors de la consultation écrite du Comité de suivi des programmes en juillet 2020, afin de redéployer les reliquats de crédits sur des mesures « COVID-19 » permettant de soutenir les actions de lutte contre la pandémie.

L'autorité de gestion a ainsi ouvert deux nouveaux axes :

- un axe COVID FEDER doté de 12 millions d'euros (10 millions sur le PO Rhône-Alpes et 2 millions sur le PO Auvergne) pour soutenir les achats de matériel de protection pour les professionnels de santé,
- et un axe COVID FSE doté de 22,5 millions d'euros (18,6 millions sur le PO Rhône-Alpes et 3,9 millions sur le PO Auvergne) pour soutenir l'achat de masques pour le grand public.

À titre d'exemple, depuis le début de l'épidémie, le soutien du FSE a ainsi contribué à distribuer près de 9 millions de masques en tissu aux habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.

CONFÉRENCE DE LA SUERA SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À CHAMONIX



La Présidence française de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA) a organisé, sur le territoire régional, une conférence sur l'adaptation au changement climatique dans le contexte post-Covid-19.

Crédit photo : © Auvergne-Rhône-Alpes Energie Environnement

Dans la perspective de l'après Covid-19, la Présidence française de la [Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine \(SUERA\)](#), a organisé 30 septembre à Chamonix la conférence Climat, Risques, Énergie pour valoriser les actions et les projets des territoires alpins en matière de gestion des risques naturels, de nécessaire adaptation au changement climatique et de stratégies énergétiques. En lien avec ses autres partenaires de la SUERA, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, représentée par le Vice-président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux, Eric Fournier, a donc accueilli cet événement à la fois en présentiel et en virtuel. Le programme a consisté en [une session plénière et plusieurs ateliers thématiques](#).

L'un de ces ateliers consacrés aux « besoins et enjeux pour garder le cap de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation dans un contexte post-Covid-19 » a été l'occasion d'accueillir une présentation de Cécile Hanoune représentant la [Direction Générale Climat de la Commission européenne](#). Elle a rappelé les objectifs climatiques de l'Union européenne et les grandes orientations du « Green Deal », aux côtés d'Eric Fournier, d'un représentant de l'État et d'autres représentants politiques des Régions européennes membres de la SUERA. Elle a en particulier souligné le rehaussement à 55% de l'objectif de baisse d'émissions de CO2 à l'horizon 2030, annoncé quelques jours auparavant par Ursula von der Leyen dans [son discours sur l'état de l'Union](#).

Plusieurs autres ateliers transnationaux ont travaillé sur des outils développés par les territoires alpins pour faire face aux crises climatiques, sur des projets relatifs à l'hydrogène, sur l'approche intégrée dans la planification territoriale et sur les objectifs énergies-climat de la SUERA. Le lendemain, des visites de terrain ont permis d'inscrire cet événement dans les réalités locales de la vallée de Chamonix.

ACTUALITÉS

LA SUISSE FAIT UN PAS DE PLUS VERS L'EUROPE



Crédit photo : © Adrien Lebrun - Flickr CC

Le vote suisse du 27 septembre en faveur de la libre-circulation a été salué par la Commission européenne.

Fin septembre, les Suisses ont eu à se prononcer sur la liberté de circulation avec l'Union européenne, à l'initiative du premier parti helvétique, qui dénonçait une immigration qualifiée d'« incontrôlée et de démesurée » et ambitionnait de résilier [l'Accord](#) sur la libre-circulation des personnes (ALCP), signé en 1999 avec l'Union européenne. Pour rappel, 1,4 millions de citoyens de l'Union vivent en Suisse qui compte 450 000 citoyens établis dans l'Union.

La [Présidente de la Commission européenne](#) a [salué](#) le choix des électeurs en faveur de la libre circulation, évoquant « *des liens étroits et profonds* ». Elle souhaite désormais progresser vers la ratification de [l'accord-cadre](#) institutionnel négocié en 2018, ce qui, à nouveau, ne fait pas l'unanimité en Suisse, à droite comme à gauche.

ÉLARGISSEMENT DE L'UE : ENCORE DES PROGRÈS À FAIRE POUR LES BALKANS



Crédit photo : © Commission européenne

La Commission européenne présente ses recommandations aux pays candidats à une adhésion à l'Union européenne, mais aussi un plan économique et d'investissement global.

Dans [sa communication sur la politique d'élargissement de l'UE et le paquet «élargissement» 2020](#) publiée le 6 octobre, la Commission européenne a présenté les rapports annuels relatifs à la mise en œuvre des réformes fondamentales dans les Balkans occidentaux et en Turquie, ainsi que ses recommandations pour les prochaines étapes. Pour rappel, le programme d'élargissement actuel concerne les partenaires avec qui les négociations d'adhésion sont ouvertes soit le Monténégro (2012), la Serbie (2014), la Turquie (2005) mais aussi depuis mars 2020 la Macédoine du Nord et l'Albanie.

Le commissaire européen au Voisinage et à l'élargissement [Olivér Várhelyi](#) a rappelé à cette occasion son objectif d'aider les États membres et les partenaires à retrouver la confiance dans le processus d'adhésion. À ce titre, la Commission européenne a appelé les pays candidats à réaliser des progrès dans le domaine de l'état de droit, notamment pour favoriser le principe d'indépendance de la justice mais aussi la lutte contre la corruption, la liberté d'expression et le pluralisme des médias.

À noter que la Commission a aussi adopté [un plan économique et d'investissement global pour les Balkans occidentaux](#) qui vise à stimuler la reprise économique à long terme de la région, à soutenir une transition verte et numérique et à dynamiser la coopération régionale économique. Il appartient désormais au Conseil d'examiner les recommandations de la Commission et de prendre des décisions sur les étapes à venir.

INITIATIVES DE SENSIBILISATION AU NUMÉRIQUE POUR SE FORMER ET SE PROTÉGER



Crédit photo : © CNIL

Participez aux activités de la semaine européenne du Code et du mois européen de la cybersécurité.

Du 10 au 25 octobre [la semaine européenne du code](#) est de retour pour une huitième édition. À cette occasion, de nombreuses activités en ligne sont organisées dans toute l'Union européenne et dans des pays tiers pour sensibiliser les écoles primaires et secondaires à l'apprentissage du code et de la culture numérique de manière amusante et attrayante. Cette année, un défi original est lancé, le [#CodeWeekDance](#), auquel les écoles, les enseignants, les bibliothèques, les entreprises et beaucoup d'autres acteurs auront la possibilité de participer. Tous les événements (y compris en Auvergne-Rhône-Alpes) sont recensés sur [cette carte](#).

Par ailleurs, pour la huitième année consécutive, une campagne de sensibilisation de l'UE en matière de cybersécurité se déroule pendant tout le mois d'octobre. L'objectif du [mois européen de la cybersécurité](#) est de prévenir et d'agir contre les cyber-menaces en sensibilisant les citoyens et les organisations par le biais de l'éducation et du partage de bonnes pratiques. Le slogan de la [campagne 2020](#) est : "Réfléchissez avant de cliquer !", l'objectif étant que les citoyens et entreprises soient conscients des risques en ligne et disposent des outils nécessaires pour devenir des utilisateurs plus résilients et plus confiants de la technologie. Au niveau national, cette campagne est relayée sur le thème de la [lutte contre le chantage numérique](#).

Découvrez tous les événements organisés [ici](#).



DROIT DES PASSAGERS FERROVIAIRES : ACCORD PROVISOIRE

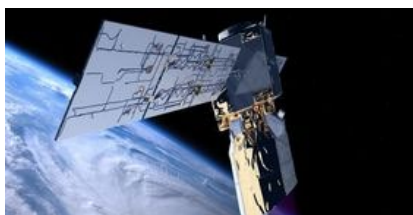


Crédit photo : © Herbert Franck - Flickr CC

Des droits renforcés en vue pour les voyageurs en train.

Le 1^{er} octobre, après trois ans de négociations, un [accord provisoire](#) a été trouvé entre le Parlement Européen et le Conseil sur la [réforme des droits des passagers ferroviaires](#). Les évolutions concernent notamment le service pour les personnes à mobilité réduite, le transport des vélos, la vente de billets unique pour les trajets avec correspondance et les indemnités de retard. Les deux institutions doivent à présent adopter formellement ces nouvelles règles.

DE NOUVEAUX OBJECTIFS POUR L'ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE



Crédit photo : © FranceTvinfo

La Commission européenne a adopté le 30 septembre une [communication sur un nouvel Espace européen de la recherche et de l'innovation](#).

La Commission a défini des objectifs stratégiques et des actions à mettre en œuvre en collaboration avec les États membres, afin de donner la priorité aux investissements et aux réformes dans la recherche et l'innovation. S'appuyant sur la primauté européenne en matière d'innovation et sur l'excellence scientifique, le nouvel Espace européen de la recherche vise à encourager l'amélioration de la coordination et de la coopération entre l'UE, ses États membres et le secteur privé.

La communication définit quatre objectifs stratégiques : la priorité aux investissements et aux réformes dans la recherche et l'innovation, l'amélioration de l'accès des chercheurs aux infrastructures, le transfert vers l'économie afin de stimuler les investissements des entreprises et enfin l'augmentation de la mobilité des chercheurs. La communication insiste aussi sur **le rôle prépondérant des territoires, en particulier de la dimension régionale**, dans la mise en place des synergies de fonds et d'une mise en réseau des acteurs, en particulier dans les cadre des [DIH](#) (digital innovation hubs/pôles d'innovation numérique).

Dans le cadre de la réaction de l'UE face à la pandémie de coronavirus, la Commission a présenté le [plan d'action ERAvsCorona](#) en avril dernier. S'appuyant sur les objectifs généraux et les outils de l'Espace européen de la recherche, ce plan d'action est un document de travail élaboré conjointement par la Commission et les gouvernements nationaux. Il comprend des actions à court terme fondées sur une coordination étroite, la coopération, le partage des données et des efforts conjoints de financement.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la jeunesse ?

Un appel à propositions a été publié dans le cadre d'ERASMUS+. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo © Janelle - Flickr CC

LA COMMISSION SOUHAITE CONNAITRE VOTRE AVIS. EXPRIMEZ-VOUS !

Deux consultations publiques ont été publiées par la Commission européenne sur l'avenir des pièces de 1 et 2 cents et les déchets d'emballage. Participez !

Les pièces de 1 et 2 cents ne sont déjà plus utilisées dans certains États membres, mais leur disparition, si elle était plébiscitée par les citoyens, devrait s'accompagner d'une règle commune d'arrondi dans l'ensemble de la zone euro. La Commission décidera à la fin de 2021 si une proposition législative sur l'introduction de règles d'arrondi uniformes pour les paiements en espèces dans la zone euro et, éventuellement, l'abandon des pièces de 1 et 2 centimes, est justifiée. [Donnez votre avis](#) avant le 11 janvier ! La Commission consulte également [sur les déchets d'emballage](#). L'initiative vise principalement à améliorer la conception des emballages. Les réponses attendues au questionnaire de consultation concernent toute la chaîne d'approvisionnement ainsi que les consommateurs. La date limite est le 6 janvier 2021.



COMMISSION EUROPÉENNE : JEU DE CHAISES MUSICALES

Une nouvelle commissaire irlandaise fait son entrée tandis que le portefeuille du Commerce est attribué au commissaire letton.

À la suite de la [démission de l'ex-commissaire irlandais au Commerce, Phil Hogan](#), une nouvelle commissaire irlandaise, [Mairead McGuinness](#), ancienne membre du Parlement européen, vient d'être officiellement adoubée par le Parlement européen. Elle détiendra le portefeuille des services financiers. C'est désormais le [Vice-président exécutif Valdis Dombrovskis](#) qui sera chargé du commerce suite au vote favorable du Parlement européen le 7 octobre dernier. Il cumulera donc cette nouvelle fonction avec ses autres attributions en tant que « Vice-président de l'économie au service des personnes » et continuera notamment de représenter la Commission européenne au sein de l'Eurogroupe.

UNE INITIATIVE CITOYENNE CONDUIT LA COMMISSION À SE PRÉOCCUPER DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE

La Commission européenne a annoncé la semaine dernière qu'elle allait se pencher sur l'élevage en cage des animaux après [qu'une initiative citoyenne](#) ait recueilli près d'1,4 million de signatures pour réclamer la fin d'une pratique « *inhumaine* ».

[L'initiative](#) demande notamment l'interdiction des cages pour les poules pondeuses, lapins, canards et oies mais aussi les cages de mises-bas pour truies ou les cases individuelles pour veaux. Le texte devait recueillir plus d'un million de signatures dans au moins sept pays de l'Union pour être pris en compte par la Commission. L'initiative a eu un écho particulièrement fort en Allemagne et aux Pays-Bas, deux pays qui ont réuni ensemble près de la moitié des soutiens.



DICO DE L'EUROPE



ELA (Autorité européenne du travail)

Au service des particuliers, des entreprises comme des organisations régionales, nationales et/ou européennes, [l'Autorité européenne du travail](#) est chargée de mieux encadrer la mobilité des travailleurs au sein de l'Union. Créée en 2019, elle devrait atteindre son plein potentiel en 2024 et agir autour de 3 axes : aider particuliers et entreprises à tirer le meilleur profit de l'offre et de la demande en matière d'emploi, d'apprentissage, de mobilité, de recrutement et de formation dans l'UE, et renseigner sur les droits et obligations dans un autre État membre de l'UE, encourager les autorités nationales à coopérer au respect des règles sur les questions transfrontières, enfin fournir des services de médiation et faciliter la recherche de solutions en cas de différend transfrontière.



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)